

# Communiqué

## Pour diffusion immédiate



15 juin 2019 : Porter fièrement le ruban mauve

### Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

Rouyn-Noranda, le 10 juin 2019 – À l'approche de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, le Groupe mieux-être des personnes âgées Kocom-Mocom (grand-père, grand-mère en algonquin) regroupant de nombreux partenaires régionaux et dont l'un des principaux objectifs est de souligner la journée du 15 juin, lance une capsule de sensibilisation sur le thème de la bientraitance.

Ces partenaires ont choisi de produire une capsule vidéo dont le titre est « Si la bientraitance commençait par soi » relatant l'histoire de Mme Jeannette Caron, 88 ans d'Amos. « La bientraitance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, la sécurité de la personne dans son milieu de vie et c'est un peu ce que Mme Caron apporte à son milieu. Ainsi d'une part, elle reçoit le respect de son entourage et d'autre part elle a le sentiment d'être utile », explique Martine Godard, coordonnatrice régionale de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue.

La bientraitance c'est une manière de se comporter envers les autres, ce qui peut contribuer à changer les choses. La bientraitance n'est pas le contraire de la maltraitance, c'est une approche complémentaire. Mieux vaut prévenir par la bientraitance! La capsule sera diffusée à partir du 15 juin sur l'ensemble du réseau de télévision communautaire de la région et sera disponible sur YouTube pour les organisations souhaitant l'utiliser pour des activités de sensibilisation.

Porter le ruban mauve, c'est prendre position contre la maltraitance envers les personnes âgées

De plus, les partenaires de chaque MRC participent à la Campagne nationale du ruban mauve, en distribuant des rubans en guise d'appui à la cause de la lutte à la maltraitance envers les aînés. Des milliers de ces rubans seront distribués auprès des personnes âgées et aussi auprès de différents acteurs qui ont à cœur cette lutte à la maltraitance, et ce, dans toutes les régions du Québec. Faut de porter le ruban mauve, vous êtes invités à porter un vêtement ou un accessoire de couleur mauve le 15 juin.

Le plus souvent de la maltraitance financière et psychologique

- Selon les études scientifiques les plus récentes, ce problème touche environ 7 % de la population des personnes âgées de 65 ans et plus.
- En Abitibi-Témiscamingue en 2018, cela représentait près de 1 810 personnes qui auraient subi une forme ou une autre de maltraitance.
- En Abitibi-Témiscamingue, 101 appels ont été reçus à la Ligne Aide Abus Aînés (LAAA) du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019.
- Les personnes qui communiquent avec la LAAA rapportent des situations de maltraitance qui concernent majoritairement la maltraitance financière et la maltraitance psychologique.

## Les ressources d'aide

Il existe des ressources pour accompagner une personne aînée vivant une situation de maltraitance. Les principales ressources sont :

- Le CLSC de votre territoire;
- Info-Social, composer le 811-2;
- La commissaire aux plaintes et à la qualité des services au 1 888 764-5531;
- La ligne Aide Abus Aînés au 1 888 489-2287.

**« Au lieu de fermer les yeux, j'ai téléphoné ».**  
**Si vous êtes témoin ou victime de maltraitance, de l'aide existe.**  
**Contactez la Ligne Aide Abus Aînés au 1 888 489-ABUS (2287).**

## Renseignements :

Martine Godard  
Coordonnatrice régionale Abitibi-Témiscamingue  
Lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées  
[Martine\\_godard@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Martine_godard@ssss.gouv.qc.ca)  
819 764-3264, poste 49415